

Paris le 13 février 2018,

[Nouveau concours d'innovation 2018] : candidatures ouvertes jusqu'au 13 mars pour financer jusqu'à 45 % des projets d'innovation des entreprises dans le secteur du numérique !

Bpifrance et l'Ademe lancent le **nouveau Concours d'Innovation 2018** qui remplace désormais le Concours d'Innovation Numérique (CIN) et le Concours Mondial d'Innovation (CMI). Ouvert à candidature aux entreprises du numérique **jusqu'au 13 mars prochain, Sogedev - cabinet de conseil et d'expertise en financement public** - vous propose un rapide tour d'horizon du dispositif !

Une opportunité de financement pour les projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI) des entreprises !

Menée par Bpifrance et l'Ademe et lancée en décembre dernier, cette nouvelle récompense **s'adresse aux startups et PME du numérique en quête de notoriété et de financements attractifs** pour développer leurs projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI) !

Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière attractive, les entreprises lauréates doivent présenter des projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI) dont le budget est compris entre 600K€ et 5M€, et dont la réalisation s'étale sur 1 à 3 ans.

Par ailleurs, **le montant de cette aide à l'innovation pourra atteindre jusqu'à 45 %** du total des dépenses pour les petites entreprises et 35 % pour les moyennes entreprises !

Cette somme sera versée principalement sous forme de subventions (2/3 de la somme) et sous forme d'avances remboursables (1/3 de l'aide).

Comme le souligne Charles-Edouard de Cazalet, Directeur Associé chez Sogedev « **Le concours d'innovation est une belle opportunité proposée par Bpifrance et l'Ademe afin de financer jusqu'à 45% d'un projet de R&D futur, dont une part importante en subvention ! Ça confirme la participation active de ces organismes auprès des entreprises technologiques françaises dans le but de faire éclore les futures pépites !** »

Un concours d'innovation limité à 8 thématiques définies par L'Ademe et Bpifrance.

Ce nouveau concours d'innovation initié par Bpifrance et l'Ademe, **s'adresse uniquement aux startups et PME mono-partenaires, ayant des projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI)** dans 8 thématiques définies et réparties comme suit :

Les candidatures destinées à Bpifrance concernent :

- Le Numérique
- La Santé
- La French Fab
- La Sécurité et cybersécurité.

Les candidatures à présenter à l'Ademe concernent quant à elles 4 autres

thématiques :

- Transport et mobilité durable,
- Agriculture innovante,
- Energie renouvelable, stockage et système énergétiques,
- Innover pour la qualité des écosystèmes terrestres, aquatiques et marins.

Optimiser vos chances de remporter le concours d'innovation 2018.

La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 13 mars 2018 à midi. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés ! Nous conseillons donc aux entreprises de regrouper en amont l'ensemble des pièces justificatives avant de déposer l'intégralité du dossier en ligne. Pour aider les entreprises dans cette démarche, Sogedev les invite à consulter le cahier des charges officiel du concours avant de se lancer en cliquant [ici](#).

Attention :

- Seules les 8 thématiques annoncées ci-dessus seront éligibles au concours
- Le dépôt se fait uniquement en ligne selon la thématique concernée
- Un seul et même projet ne peut être déposé chez Bpifrance et l'Ademe !

Enfin, la **première sélection sera dévoilée le 9 avril** et donnera lieu à une série d'entretiens oraux permettant au jury de Bpifrance et de l'Ademe de sélectionner les lauréats.

A propos de Sogedev:

Depuis 15 ans **Sogedev**, cabinet référencé CIR/CII par la Médiation des entreprises, accompagne les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation, du développement local et international. Sogedev est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché avec plus de 4000 missions accomplies dans tous secteurs d'activité confondus, une présence nationale, et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité.

Pour suivre l'actualité du financement public des entreprises, rendez-vous sur [notre blog](#)



[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)